

# Bravo

En France, la perte du cahier des charges national plus strict entraîne des baisses non négligeables dans le domaine de l'élevage :

- plus de traitements vétérinaires allopathiques autorisés (notamment anti-parasitaires),
- suppression de l'obligation de produire une part - 50% minimum - de l'alimentation des animaux sur la ferme (désormais cette part peut aussi être achetée, même si ce doit être dans la « région »),
- baisse ou disparition de certains critères de qualité (âge d'abattage des volailles et des porcs), etc...